

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**Comité administratif**

Amqui, le 11 janvier 2023

À la séance ordinaire du comité administratif de la MRC de La Matapédia tenue le 11 janvier 2023 à compter de 16h à la salle du conseil de la MRC, située au 420, route 132 Ouest à Amqui, sont présents : madame Sylvie Blanchette, messieurs Jean-Paul Bélanger, Marcel Belzile, Gérard Grenier, Martin Landry et Jean-Côme Lévesque, sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète. Monsieur Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que Madame Édith Pâquet et messieurs Ghislain Paradis et Mario Turbide sont aussi présents.

Absences :

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**Résolution CA 2023-001 concernant l'ouverture de la séance ordinaire du 11 janvier 2023**

Le quorum étant constaté, sur une proposition de M. Gérard Grenier, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu d'ouvrir la séance à compter de 16h.

Adoptée.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution CA 2023-002 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2023**

Sur une proposition de M. Jean-Côme Lévesque, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022
4. Gestion financière
  - 4.1. Acceptation de la liste des comptes
5. Communication du service d'aménagement et d'urbanisme
  - 5.1. Avis de conformité sur des plans et règlements d'urbanisme (reporté)
6. Communication du service de développement
  - 6.1. Renouvellement entente Chambre de commerce 2023
  - 6.2. Autorisation conférencier – Semaine de l'agriculture matapédiennne 2023
7. Gestion des ressources humaines
  - 7.1. Embauche d'un pompier volontaire
8. Autres sujets
  - 8.1. Prochaine rencontre du comité administratif – Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 16h
  - 8.2. Motion de félicitations – Tempête de décembre dernier
9. Levée de la séance

Adoptée.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2022**

**Résolution CA 2023-003 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022**

Sur une proposition de Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le comité administratif en est dispensé de lecture.

Adoptée.

**4. GESTION FINANCIÈRE**

**4.1 Acceptation de la liste des comptes**

**Résolution CA 2023-004 concernant la liste des chèques pour la période du 8 au 31 décembre 2022**

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Jean-Côme Lévesque, il est résolu unanimement d'adopter la liste des chèques pour la période du 8 au 31 décembre 2022 pour un montant de 572 994,60 \$.

Adoptée.

**Résolution CA 2023-005      concernant la liste des paiements AccèsD pour la période du 6 au 31 décembre 2022**

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Gérard Grenier, il est résolu unanimement d'adopter la liste des paiements AccèsD pour la période du 6 au 31 décembre 2022 pour un montant de 449 442,08 \$.

Adoptée.

**Résolution CA 2023-006      concernant la liste des chèques de décembre 2022 et janvier 2023 en date du 11 janvier 2023**

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu unanimement d'adopter la liste des chèques de décembre 2022 et janvier 2023 en date du 11 janvier 2023 pour un montant de 175 462,03 \$.

Adoptée.

**Résolution CA 2023-007      concernant la liste des paiements AccèsD pour la période du 1<sup>er</sup> au 11 janvier 2023**

Sur une proposition de M. Gérard Grenier, appuyée par M. Jean-Côme Lévesque, il est résolu unanimement d'adopter la liste des paiements AccèsD pour la période du 1<sup>er</sup> au 11 janvier 2023 pour un montant de 105 681,79 \$.

Adoptée.

**Résolution CA 2023-008      concernant la liste des paiements du Fonds TPI pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

Sur une proposition de M. Jean-Côme Lévesque, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu unanimement d'adopter la liste des paiements du Fonds TPI pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 pour un montant de 554 437,30 \$.

Adoptée.

**5.      COMMUNICATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME**

**5.1      Avis sur la conformité de plans et règlements d'urbanisme**

Reporté.

**6.      COMMUNICATION DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT**

**6.1      Renouvellement entente Chambre de commerce 2023**

**Résolution CA 2023-009      concernant le renouvellement de l'entente entre la MRC et la Chambre de commerce pour l'année 2023**

Considérant      la volonté de la MRC de vouloir supporter le développement de l'entrepreneuriat dans La Matapédia;

Considérant      que la Chambre de commerce est la voix de la communauté des gens d'affaires de La Matapédia, qu'elle développe et maintient un réseau d'affaires actif, représentatif, engagé et dynamique, qu'elle souligne les bons coups des entreprises de La Matapédia, qu'elle valorise l'achat local et les ressources de proximité;

Considérant      que le partenariat a porté fruit au cours des dernières années et que la Chambre de commerce et le service de développement de la MRC de La Matapédia travaillent conjointement pour favoriser l'achat local et les services aux entrepreneurs;

Considérant      que les sommes prévues dans l'entente sont prévues au budget 2023 de la MRC dans le cadre des mesures de soutien au développement.

En conséquence, sur une proposition de Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu d'autoriser la dépense visant le renouvellement du partenariat entre la MRC de La Matapédia et la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia pour l'année 2023 au montant de 13 357 \$.

Adoptée.

**6.2      Autorisation conférencier – Semaine de l'agriculture matapédiennne 2023**

**Résolution CA 2023-010      concernant l'autorisation d'une dépense pour la tenue d'une conférence humoristique dans le cadre de la Semaine de l'agriculture matapédiennne 2023.**

Considérant      l'importance de la Semaine de l'agriculture matapédiennne pour le milieu agricole de La Matapédia;

Considérant      que le Comité organisateur travaille actuellement à finaliser la programmation de l'activité et souhaite que la tenue d'une conférence humoristique attire plusieurs producteurs à participer au brunch ;

Considérant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le plan du PDZA et que la partie assumée par la MRC est déjà prévue au budget 2023.

En conséquence, sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Gérard Grenier, il est résolu d'autoriser la dépense visant la tenue d'une conférence humoristique dans le cadre de la Semaine de l'agriculture matapédiennne pour un montant de 9 198 \$ taxes incluses.

Adoptée.

## **7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **7.1 Embauche d'un pompier volontaire**

#### **Résolution CA 2023-011 concernant l'embauche de M. Francis Ouellet à titre de pompier volontaire**

Considérant que M. Francis Ouellet possède la formation pour intervenir comme pompier ;

Considérant qu'il habite à Saint-Léon-Le-Grand ;

Considérant que les pompiers qui habitent à Saint-Léon-le-Grand sont affectés à la caserne d'Amqui.

En conséquence, sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu que la MRC de La Matapédia autorise l'embauche M. Francis Ouellet à titre de pompier volontaire ; la date d'embauche est établie au 16 novembre 2022 ; le salaire est établi selon la classe 5 de la politique salariale en vigueur.

Adoptée.

## **8. AUTRES SUJETS**

### **8.1 Prochaine rencontre du comité administratif – Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 16h**

Le comité administratif tiendra sa prochaine séance mercredi le 1<sup>er</sup> février 2023 à compter de 16h.

### **8.2 Motions de félicitations – Tempête de décembre dernier**

Mme Sylvie Blanchette adresse ses remerciements à M. Patrick Roy, coordonnateur en sécurité civile, ainsi qu'à l'équipe de pompiers volontaires pour le support et l'accompagnement auprès des municipalités lors de la tempête qui a eut lieu le 23 décembre dernier.

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **Résolution CA 2023-012 concernant la levée de la séance**

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par Mme Sylvie Blanchette, il est résolu unanimement de lever la séance à 16h40.

Adoptée.

---

Chantale Lavoie, préfète

---

Joël Tremblay, greffier-trésorier